



10.07.2007

9 JUILLET 2007 — LETTRE PUBLIQUE ADRESSÉE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, M. XAVIER DARCOS

Lettre signée par l'Observatoire de la liberté d'expression en matière de création de la Ligue des droits de l'Homme

Monsieur Xavier Darcos

Ministre de l'Éducation nationale

110 rue de Grenelle

75357 Paris 07

Paris, le 9 juillet 2007

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance avec stupeur de votre décision de censurer le travail pédagogique d'accompagnement du film 4 mois, 3 semaines, 2 jours, prix de l'Éducation, de la critique internationale et Palme d'Or au festival de Cannes 2007. L'idée de censurer la réalisation d'un DVD permettant un travail sur le film, produit et diffusé dans les classes, nous semble incompréhensible, et ce d'autant qu'elle n'a été portée dans la société civile que par une association anti-avortement, Choisir la vie.

Si ce film touche à des sujets aussi importants que la dictature (qui règne par l'interdit et notamment par la censure) et l'avortement, est-il vraiment pertinent de ne pas saisir l'occasion d'un travail pédagogique autour de ces questions avec les élèves de lycée alors que ce film a été choisi par un jury ad hoc, et qu'il est soutenu par l'Inspection générale de l'Éducation nationale ? Par votre voix, la France donne-t-elle un bel exemple démocratique à une nation qui est sortie d'un régime de fer pour rejoindre récemment l'Union européenne ?

Nous vous demandons de revenir purement et simplement sur cette décision, comme la Société des Réalisateur de Films, dont nous appuyons la démarche.

Nous ne nous satisfaisons pas de la simple « suspension » de votre décision que vous avez rendue publique samedi. Concernant l'avis de la commission de classification des films, qui est de toutes façons obligatoire pour la sortie salle, nous vous rappelons que le film Elephant de Gus Van Sant, évocation d'une tuerie dans un lycée américain, Palme d'Or à Cannes en 2003, et ayant bénéficié du travail pédagogique que pour le moment vous refusez à 4 mois, 3 semaines, 2 jours, avait fait l'objet d'une interdiction salle aux moins de 12 ans.

Vous comprendrez que nous rendions cette lettre publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Agnès Tricoire

Déléguée de l'Observatoire